



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Risques Energie Déchets
Pôle Risque Naturel

**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement**

Rédacteur/trice : Julianne HARTER

Dernière mise à jour : 26/02/2026

Compte rendu

Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) du 04 février 2026

Synthèse : Sous la présidence du préfet, la CDRNM du 04/02/2026 a réuni de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et économiques impliqués dans la prévention des risques naturels. La Guadeloupe est exposée à de multiples risques naturels (cyclones, submersions marines, inondations, mouvements de terrain, séismes, éruptions volcaniques et tsunamis), ce qui rend essentielle une coordination efficace entre tous les acteurs. Cette session a permis de présenter différentes initiatives d'information préventive et de sensibilisation menées sur le territoire, ainsi que de discuter de la mise en place d'un plan stratégique territorialisé pour coordonner ces actions.

Participants :

Collège 1 : Collectivités territoriales et EPCI		Présentiel / Visio
Madame Maéva GOVINDIN	Conseil régional	Excusée
Madame Dominique MADIN Madame Danielle MINATCHY	Conseil départemental	Visio
Madame Claire MEILLAREC	CA Cap Excellence	Présentiel
Monsieur Rosan CAPALITA Madame Léila POTIRON-ABSALON	CA Nord Basse-Terre	Visio
Monsieur François FREDERIC Madame Angélique JOMIE	CA Riviera du Levant	Visio
Monsieur Johann LEGRAS	CC Marie-Galante	Visio
Monsieur Garry PISIOU Madame Corinne COQUIN	Représentants de la ville de Saint-Anne	Présentiel
Collège 2 Société civile		Présentiel / Visio
Monsieur Jérémy SOMAI-GANGA Monsieur Jean-Michel GUSTAVE-DIT-DUFLO	Chambre de commerce et de l'industrie (CCI)	
Monsieur Cédric VALES Madame Fabienne HEBREU	France Assureurs	Visio Présentiel
Monsieur Erick HALLEY	Conseil régional de l'ordre des architectes de Guadeloupe	Présentiel

Monsieur Marie-Claude LOUIS	Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL)	Visio
Monsieur Gilles BAZIR Madame Françoise VARIN	Association française du génie parasismique (AFPS)	Présentiel
Madame Sandrine ROUSSY	Délégation régionale Amérique Caraïbes et de la Croix-Rouge française (PIRAC)	Visio
Collège 3 : Etat		Présentiel / Visio
Monsieur Thierry DEVIMEUX	Préfet de la région Guadeloupe	Présentiel
Monsieur Philippe AURORE	Office de l'eau de Guadeloupe	Visio
Monsieur Thierry SABATHIER Monsieur Nicolas LAPENNE Madame Aude COMTE Monsieur Léo STANEK Monsieur Antoine GENTIL Madame Julianne HARTE	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)	Présentiels
Madame Céline LAPERROUSAZ Monsieur Jonathan EUSTACHE Madame Aïssa BAZIR Madame Charlotte TERRAC Madame Marie-France CABRERA Monsieur Fabrice ROBERT Monsieur Sylvain PONS Monsieur Raphaël NORVAT		Visio
Madame Céline MINATCHY	Service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC)	Présentiel
Monsieur Henry GATIBELZA	Rectorat de l'académie de Guadeloupe	Présentiel
Monsieur Lionel BOULON Monsieur Patrick SAINT-MARTIN	Agence régionale de santé (ARS)	Présentiel
Madame Soëlie BIABIANY Madame Malia VARANE	Agence des cinquante pas géométriques	Présentiel
Madame Mylène MUSQUET	Office nation des forêts de la Guadeloupe (ONF)	Visio
Monsieur Thierry JIMONET	Cellule régionale de Météo-France	Visio
Monsieur Frédéric DONDIN	Bureau de recherches géologiques et ministères de la Guadeloupe (BRGM)	Présentiel
Madame Carole BERTHOD	Observatoire volcanologique et sismologique de la Guadeloupe (OVSG)	Présentiel
Monsieur Sébastien DEROUSSI		Visio

1. Mot du préfet – Thierry DEVIMEUX

Introduction complétée par Thierry SABATHIER (directeur adjoint de la DEAL), Nicolas LAPENNE (Chef du service risques, énergie, déchets) et Aude COMTE (cheffe du pôle risques naturels)

Le préfet a souligné la nécessité de se réunir et de renforcer la culture du risque. Il a rappelé que la dernière réunion de la CDRNM s'était tenue en 2024 et a remercié les participants pour leur présence à cette séance du 04 février 2026, inscrite dans la semaine sismik, renforçant ainsi l'accent mis sur l'information préventive.

2. Rappel et fonctionnement de la CDRNM – Julianne HARTER

La CDRNM est une instance consultative composée de trois collèges (élus/EPCI, organisations professionnelles/associations, administrations de l'Etat) qui favorise l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques naturels majeurs. Elle repose sur sept piliers complémentaires, dont l'information préventive qui constitue le focus de cette réunion. L'information préventive vise à anticiper les risques, renforcer la culture du risque et rendre la population active pour sa propre sécurité. Des obligations réglementaires existent en matière d'information préventive, tant au niveau de l'État (Dossier départemental des risques majeurs DDRM) qu'au niveau communal (Dossier d'informations communales sur les risques majeurs DICRIM), et réunions d'information biennale pour la population.

Les plans intercommunaux de sauvegarde (PiCS) sont désormais obligatoires pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en complément des Plans communaux de sauvegarde (PCS). Plusieurs EPCI de Guadeloupe ont déjà validé leur PiCS (CARL) ou sont en cours d'élaboration (Cap Excellence, CANBT, CCMG). Ils doivent ensuite être transmis au SIDPC. Il est souligné que pour ce type de document, l'externalisation n'est pas forcément la meilleure option car elle ne favorise pas son appropriation. Or en crise il faut pouvoir compter sur des réflexes.

Deux EPCI ont également mis en place des repères de crues (qui sont, pour rappel, une des obligations du maire) : un déjà installé à Belle-Plaine / Le Gosier par la CARL, une trentaine à venir par Cap Excellence sur son territoire.

3. Préventions des risques en milieu scolaire – Henry GATIBELZA

Le rectorat de Guadeloupe a présenté le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), dispositif déployé dans les établissements scolaires pour faire face aux risques et menaces. Le PPMS est désormais unifié, intégrant à la fois les risques majeurs et les risques d'attentat-intrusion.

Le PPMS comporte trois parties principales :

- Description de l'établissement (points GPS, photos, localisation des panneaux pour fermer les fluides) ;
- Organisation interne et conduites à tenir selon chaque type de risque ;
- Outils pour les chefs d'établissement et directeurs pour gérer la crise.

Ce sont les chefs d'établissement qui sont en charge de leur élaboration, avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire.

Des exercices de simulation sont organisés régulièrement (minimum un exercice risque majeur par an, mais en pratique environ un par trimestre) pour acquérir les bons réflexes et valider l'aspect opérationnel du PPMS.

L'intervention met en évidence le lien fort entre les outils de l'information préventive et ceux de la préparation à la gestion de crise. Elle souligne également que la bonne articulation entre PPMS et PCS est indispensable.

Questions et réponses pertinentes

Avez-vous mis en place une cellule psychologique en cas de tremblement de terre majeur ?
Réponse : Oui, c'est en place au niveau rectoral avec une équipe de psychologues pour faire de l'accompagnement.

4. Prévention des risques d'inondation pour les entreprises - Jérémy SOMAI-GANGA

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Îles de Guadeloupe a présenté son parcours de prévention inondation des entreprises, développé dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de Cap Excellence.

Sur le territoire de Cap Excellence, plus de 5 300 entreprises (soit environ 28% du total) sont exposées au risque d'inondation, soit par précipitation intense, soit par submersion marine. Certaines zones sont particulièrement sensibles comme à Petit Pérou aux Abymes, à Jarry à Baie-Mahault, ou Bergevin à Pointe-à-Pitre.

Le parcours proposé par la CCI comprend :

- Une plateforme en ligne avec cartographie interactive des zones inondables ;
- Des fiches pratiques sur les mesures de protection et les bons comportements ;
- Un autodiagnostic permettant aux entreprises d'évaluer leur vulnérabilité ;
- Des visites de consultation par un conseiller CCI qui analyse les entrées d'eau potentielles et préconise des mesures adaptées ;
- Pour les entreprises les plus vulnérables, une orientation vers un cabinet expert pour un diagnostic approfondi et un accompagnement pour obtenir des subventions via le Fonds Barnier.

Ce dispositif est gratuit pour les entreprises grâce au financement de l'État via le Fonds Barnier et de l'Europe via le FEDER.

Au-delà des entreprises, il y a plus globalement un vrai besoin de connaître aussi la vulnérabilité des différents enjeux du territoire (établissements de santé, établissements utiles à la gestion de crise etc.).

La représentante des assurances souligne l'absence d'attractivité du territoire pour les compagnies d'assurance. Elle indique qu'un désengagement progressif est observé depuis le cyclone Hugo (1989), au fil des grandes catastrophes, en lien avec les conditions du marché.

Questions et réponses pertinentes

La garantie inondation est-elle systématique dans tous les contrats d'assurance professionnels ? Réponse : Non, cette garantie n'est pas donnée de façon systématique et ne peut jouer que si un arrêté de catastrophe naturelle est déclaré. Il est important que les entreprises vérifient leur couverture.

5. Exercice d'évacuation tsunami à Sainte-Anne

La ville de Sainte-Anne a présenté un exercice d'évacuation tsunami réalisé en mai 2022, qui avait pour objectif de tester les procédures d'alerte et d'évacuation de la plage du bourg.

Le scénario retenu était un séisme de magnitude 7 à 13h avec une alerte tsunami et une vague prévue à 14h30. La plage du bourg de Sainte-Anne, site touristique très fréquenté, présente un enjeu important en termes d'évacuation.

Trois sites de refuge ont été identifiés, situés à des altitudes suffisantes et à des distances de 500 à 700 mètres de la plage. Trois circuits d'évacuation ont été définis selon la position des personnes sur la plage.

L'exercice a mobilisé la police municipale, la gendarmerie, le personnel communal et des services civiques. Environ 150 personnes étaient présentes sur la plage lors de l'exercice.

Le retour d'expérience a montré :

- Un temps de réponse globalement satisfaisant ;
- Des perspectives d'amélioration pour la diffusion des messages d'alerte ;
- Un besoin de clarification des itinéraires d'évacuation et de renforcement de la signalétique.

Suite à cet exercice, la ville a intégré les enseignements dans son Plan Communal de Sauvegarde, planifié des exercices réguliers avec les écoles, et prévu l'installation de quatre sirènes d'alerte sur l'ensemble du territoire en 2026. L'installation d'une signalétique pour les itinéraires d'évacuation est en cours de mise en place, et la commune pourrait solliciter la labellisation « Tsunami ready » auprès de la Commission Océanographique Internationale de l'UNESCO, à l'image de ce qu'a fait la commune de Deshaies en 2023.

Questions et réponses pertinentes

Avez-vous prévu d'évacuer l'église le dimanche ?

Réponse : La paroisse a mis en place des référents formés qui sont présents chaque dimanche et savent comment évacuer les personnes en cas de problème. Le site refuge est à seulement 150 mètres de l'église.

6. Projet Paré pa Paré de sensibilisation du grand public – PIRAC Sandrine ROUSSY

La Plateforme d'Intervention Régionale Amériques-Caraïbes (PIRAC) de la Croix-Rouge française a présenté son projet Paré pa Paré, qui vise à renforcer la culture du risque des populations en Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

La PIRAC a développé plusieurs outils de sensibilisation adaptés à différents publics :

- Le jeu de plateau "Risk Péyi" : jeu multirisque qui permet d'apprendre les bons comportements face aux différents aléas ;
- Le jeu "Catakit" : permet d'apprendre à composer son kit d'urgence ;
- L'application numérique "Paré Zot" : version numérique du jeu Risk Péyi ;
- Le Plan Familial de Mise en Sûreté inclusif ;
- Une maquette inondation pour les adultes et les élus ;
- Un jeu de réalité virtuelle sur les inondations ;
- Des outils spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

La PIRAC est présente régulièrement pour des événements de sensibilisation, comme pour le Résilience Tour en novembre 2025 à Fort Delgrès, ou participe à des événements comme les Journées Japonaises sur les risques telluriques.

Un défi majeur reste la mobilisation du grand public lors de ces événements, avec parfois une faible participation malgré l'importance des sujets traités.

Questions et réponses pertinentes

Comment atteindre efficacement la population ?

Réponse : Il faut diversifier les approches et les canaux de communication, s'appuyer sur les réseaux existants (clubs sportifs, lieux de culte), et mieux cibler les actions en fonction des publics. Le monde professionnel semble être un vecteur efficace pour toucher les adultes.

7. Prochaines étapes et actions

L'élaboration d'un Plan Stratégique Territorialisé (PST) pour coordonner les actions d'information préventive et de culture du risque sur le territoire :

- Ce PST constituera la feuille de route du préfet sur trois ans (2027-2030) et visera à concentrer les actions autour d'objectifs clairs et partagés ;
- L'objectif est d'éviter l'éparpillement des actions et de gagner en efficacité ;
- Le PST pourra intégrer le Projet Académique Risque Majeur (PARM) développé par le rectorat de Guadeloupe ;

Un rappel est effectué pour la participation aux Journées nationales de la résilience (JNR) dont l'appel à projets 2026 est ouvert, toute l'année, jusqu'à décembre 2026.

L'observatoire volcanologique et sismologique et l'Institut de Physique du Globe de Paris a annoncé le colloque scientifique international organisé la semaine du 6 juillet 2026 pour les 50 ans de l'éruption de la Soufrière.

La réunion s'est conclue par la mention du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) du ministère de l'intérieur auquel sont reliées quatre communes de Guadeloupe (Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Trois-Rivières). Le test mensuel effectué le premier mercredi de chaque mois à 12h, a confirmé le bon fonctionnement du dispositif et a marqué la fin de la réunion.


Le Directeur Adjoint
DIRECTION
Thierry SABATHIER

27 FEV. 2026